



Ensemble vers la réussite

Communiqué de presse

Secrétariat général et Service des communications
- CSPO

225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec)
819 771-4548 poste 850711
Courriel:
sgcspo@csपो.qc.ca
Site Internet: www.csपो.qc.ca

LA CSPO HAUSSE SES EXIGENCES auprès de ses fournisseurs de services

Gatineau, le 9 mai 2014 - « *Les événements récents nous forcent à réagir fermement* ». Le président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), M. Jean-Pierre Reid justifie en ces termes la décision de la CSPO de hausser ses exigences relatives aux antécédents judiciaires envers l'ensemble de ses sous-traitants, dont les employés sont en présence d'élèves, à la suite de l'arrestation d'un chauffeur au volant d'une berline avec facultés affaiblies à l'École Saint-Paul le 14 avril dernier.

Bien que les sous-traitants, notamment en matière de transport scolaire et d'entretien ménager, ont toujours l'obligation contractuelle de s'assurer que leurs employés n'ont pas d'antécédents judiciaires en lien avec leur travail dans le milieu scolaire, la CSPO ajoute dorénavant dans les contrats l'obligation de fournir le certificat de vérification des antécédents judiciaires émis par un organisme compétent pour l'ensemble de leur personnel lors de l'entrée en vigueur d'un contrat de fourniture de services et pour tout nouvel employé embauché pendant la durée du contrat.

De plus, les transporteurs scolaires devront rendre accessible deux fois par année une preuve de la validité des divers permis prescrits dans leur sphère d'activités. Le défaut par les entreprises de transport ou d'entretien ménager de remplir ces exigences pourrait entraîner des pénalités monétaires, le remplacement d'un employé fautif et la résiliation du contrat avec la CSPO.

« *Nous avons comme priorité de prévenir de nouvelles situations qui compromettraient la sécurité de nos élèves en resserrant encore les mailles du filet. Il s'agit d'un pas supplémentaire dans la bonne direction. Cela montre que les intervenants de la CSPO ont à cœur la sécurité des élèves* » a conclu, M. Reid.

- 30 -

Référence: M. Jean-Pierre Reid, président du Conseil
819 771-4548 poste 850700

Source: M. Pierre Ménard,
Secrétaire général et directeur du Service des communications